

Promouvoir l'esprit d'entreprise

Ernst & Young Luxembourg organise pour la seconde fois le grand prix de «L'entrepreneur de l'année 2006» permettant aux entrepreneurs établis au Luxembourg de participer à ce prix déjà très convoité dans 40 pays du monde entier pour son rayonnement national et international, a expliqué Jeannot Weyer associé Ernst & Young.

■ Créé en 1986 aux Etats-Unis par Ernst & Young, ce prix a pour but d'encourager les entrepreneurs qui se distinguent par leur créativité, leur investissement personnel dans un projet d'entreprise, leur stratégie de développement et le succès de leur entreprise. Pour postuler à ce concours il faut avoir une participation d'au moins 10 % dans l'entreprise, diriger une entreprise établie au Luxembourg ayant au moins trois ans d'existence et avoir un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 2,5 millions d'euros.

Des chefs d'entreprise, dirigeants de sociétés aussi connues que Dell, AOL, Real Software, Méphisto, Bonduelle et bien d'autres



Jeannot Weyer, associé Ernst & Young, invite les entrepreneurs à concourir au second «grand prix de l'entrepreneur 2006»

(Photo: G. Karas)

ont été élus en leur temps «Entrepreneurs de l'année». En 2004, Nicolas Buck de Victor Buck Services S. A. a été le premier lauréat luxembourgeois de l'«Entrepreneur de l'année».

En lançant ce programme Ernst & Young Luxembourg souhaite mettre en avant le succès

d'entrepreneurs basés au Luxembourg et promouvoir l'esprit d'entreprise en les récompensant pour leur contribution et leurs initiatives. Cette année, des entreprises de grande notoriété établies au Luxembourg, parmi lesquelles le groupe saint-paul, ont choisi de s'associer à la compétition en tant

que sponsors officiels. «L'entrepreneur de l'année» bénéficie également du soutien du ministère de l'Economie, de la Fédération des jeunes dirigeants d'Entreprise, de la FÉDIL et de la Chambre de commerce.

L'appel à candidatures officiellement annoncé, chaque entrepreneur qui satisfait aux critères de sélection peut donc concourir dès maintenant et ce jusqu'au 5 mai prochain; pour devenir peut-être l'entrepreneur de l'année 2006. Un jury indépendant, présidé par Norbert Friob, entrepreneur, sélectionnera les candidats selon un processus rigoureux.

«La création d'entreprise est la seule vraie solution à la problématique de l'emploi», a souligné le président du jury. C'est au cours d'une cérémonie officielle, le 26 octobre, que le jury annoncera le lauréat du «grand prix de l'entrepreneur 2006». Le gagnant luxembourgeois pourra ensuite concourir pour la compétition mondiale. Les formulaires d'inscription sont disponibles auprès de Jean Mondloch, directeur marketing d'Ernst & Young, et des renseignements complémentaires sont sur le site www.eoy.lu

■ Gérard Karas